

Les Ehpa

Quatre résidences-autonomie et un domicile collectif constituent les Ehpa (Établissements d'hébergement pour personnes âgées) publics du CCAS du Mans. Ils accueillent des personnes autonomes ou semi-autonomes qui ne souhaitent plus vivre seules à leur domicile.

Page modifiée le vendredi 7 mars 2025 • Données Ville du Mans

Bénéficiaires



© Ville du Mans

Nos résidences-autonomie et notre domicile collectif offrent une **solution d'habitat intermédiaire** aux personnes autonomes ou semi autonomes qui **ne souhaitent plus rester seules à leur domicile**.

Ces Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpa) assurent un environnement chaleureux et sécurisant.

Pour savoir comment préparer une demande d'hébergement, vous pouvez [vous reporter à notre fiche pratique](#).

Principe

Nos Ehpa vous permettent de **garder votre indépendance** dans un appartement privé, adapté et sécurisé.

Dans le même temps, vous pouvez, si vous le souhaitez, **bénéficier de services communs** et d'une salle de restauration. Celle-ci est ouverte également aux retraités du quartier.

Résidences-autonomie



© Ville du Mans

Nos quatre résidences-autonomie présentent des caractéristiques communes.

Cadre de vie

Chaque appartement, **meublé par vous-même** selon votre goût, est relié 24 heures sur 24 à un service d'appel d'urgence.

Vous conservez la possibilité de préparer vous-même votre repas dans votre appartement ou de déjeuner, du lundi au samedi, dans le restaurant de l'établissement.

Personnel

Notre personnel aide-soignant, présent chaque jour du lundi au vendredi, peut vous aider et vous conseiller dans le suivi de vos problèmes de santé avec pour but de favoriser la **préservation de votre autonomie** par la prévention.

Une infirmière est présente chaque semaine pour vous apporter son soutien dans vos démarches liées à l'environnement paramédical ou à votre prise en charge par les services d'aides à domicile.

Nos responsables d'établissement et notre personnel vous aident à organiser vos loisirs et vous proposent des animations, des temps forts, des sorties, en lien avec nos animateurs.

Tarifs

Vous vous acquitterez d'une redevance mensuelle dont le montant est fixé par le CCAS.

Sites

Pour afficher plus d'informations sur chacune de nos résidences-autonomie, veuillez toucher ou cliquer sur leur nom ci-dessous.

- [Georges-Brassens](#),
- [Ambroise-Croizat](#),
- [le Trianon](#),
- [Vauguyon](#).

Vous pouvez aussi [localiser tous nos établissements sur une carte](#).

Domicile collectif



© Ville du Mans

Notre domicile collectif Bary présente les caractéristiques principales suivantes.

Cadre de vie

Notre structure de **taille familiale** permet de vous accueillir **dans votre quartier** si votre logement est devenu mal adapté, voire totalement inadapté à votre autonomie.

Nos appartements sont **reliés à un service d'appel d'urgence** et ont été conçus dans un but fonctionnel pour vous permettre un meilleur accès à certains équipements.

Vous conservez la possibilité de préparer vous même vos repas dans votre appartement ou de déjeuner, du lundi au samedi, dans la salle collective. Cette salle sert également aux animations.

Personnel

Une **présence constante** est assurée dans l'établissement, de 8 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi, et de 10 h 30 à 14 h, le samedi, par du personnel d'accompagnement dont une aide-soignante.

Une infirmière est présente chaque semaine pour vous apporter son soutien dans vos démarches liées à l'environnement paramédical ou à votre prise en charge par les services d'aides à domicile.

Nos responsables d'établissement sont chargés de vous apporter un soutien, ainsi qu'une aide dans vos différentes démarches administratives. Ils sont assurés l'animation et veillent au bon déroulement du déjeuner pris en commun par les résidents qui le désirent.

Tarifs

En contrepartie de cet accompagnement, un forfait mensuel garde et soutien à domicile, variable selon vos revenus, ou une prestation accompagnement est à acquitter au CCAS en complément du loyer que vous réglez à la Mancelière Logement.

Vous pouvez [trouver les tarifs et d'autres détails sur la page de l'établissement](#).

Foyers restaurants



© Ville du Mans

Si vous le souhaitez, du lundi au samedi, vous pouvez prendre votre déjeuner ou votre dîner dans la salle de restauration d'une résidence autonomie ou d'un domicile collectif.

Vous y serez accueilli par le personnel de l'établissement et profiterez d'un **moment convivial** auprès des autres convives.

Vous pourrez y consommer des **repas équilibrés**, contrôlés par une diététicienne, en ayant le choix du plat principal, même si vous devez suivre un régime particulier.

PLUS LOIN

Pour prolonger votre après-midi, vous aurez le loisir de participer aux activités proposées dans l'établissement.

Sites

Nos cinq foyers restaurant à votre disposition sont répartis dans toute la ville.

- Le Trianon au 49 bis, avenue Louis-Cordelet,
- Georges-Brassens au 2 à 50, cours Georges-Brassens,
- Ambroise-Croizat au 2, rue des Sablons,
- Vauguyon au 79, rue des Bigarreaux,
- Bary au 59, rue du Bourg-Belé.

Tarifs

En 2025, les participations aux frais de repas sont calculées **selon vos ressources perçues en 2023**. Vous pouvez déterminer dans quelle tranche de ressources vous vous situez grâce au tableau suivant.

Le premier montant correspond à un repas pris en semaine ; le montant indiqué entre parenthèses correspond à un repas pris le dimanche ou un jour férié.

Personne seule	Couple	Montant
Du plafond de l'aide sociale à 1101,71 €	Du plafond de l'aide sociale à 1920,15 €	6,71 € (10,40 €)

De 1101,72 € à 1423,47 €	De 1920,16 € à 2135,26 €	8,07 € (12,08 €)
De 1423,48 € à 1806,13 €	De 2135,27 € à 2720,78 €	9,97 € (13,83 €)
De 1806,14 € à 2056,73 €	De 2720,79 € à 3085,08 €	11,34 € (15,79 €)
Au-delà de 2056,74 €	Au-delà de 3085,09 €	12,93 € (18,23 €)

Le quart de vin et le café sont facturés 0,71 € chacun.

Il existe un **tarif "invité" pour le repas du midi**. Il est fixé à 14,04 € par adulte et à 7,02 € pour les moins de 12 ans.

Menus

Les repas servis dans notre établissement sont préparés par la cuisine centrale de la Ville du Mans. Vous pouvez [afficher les prochains menus](#) qui seront proposés, avec le détail des ingrédients et des éventuels allergènes.

Dans la nouvelle fenêtre qui s'ouvre, sélectionnez l'Ehpa voulu puis le type de menu dans la liste déroulante.

320

logements

C'est le nombre total de logements adaptés et sécurisés qui composent le parc du CCAS du Mans.

Paielement

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour le règlement de vos factures.

- Par chèque,
- par prélèvement,
- par virement,
- en ligne.

Pour ce dernier mode de paiement, munissez-vous de votre facture avant d'[aller sur le site du Trésor public](#). Vous aurez besoin de fournir l'identifiant de la collectivité, la référence de la facture et le montant à régler.

PLUS LOIN

Dans le cadre de ses animations de proximité pour les seniors, le CCAS propose chaque mois un programme de rendez-vous répartis dans les différents Ehpa. [Apprenez-en plus](#).



© Ville du Mans